

MAIRIE DE ST MANDRIER SUR MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=====

Nombre de Membres

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 1

Absents excusés : 2

Absent : 1

Qui ont pris part à la délibération : 13

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2019

=====

L'an deux mil dix-neuf et le 17 du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame ROURE, vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme ROURE - Mme GIOVANNELLI - Mme DEMIERRE - Mme ROUSSEAU - Mme MATHIVET - M. COIFFIER, Conseillers municipaux - Mme VIENOT – Mme ESPOSITO - Mme MARECHAL - Mme APONTE - Mme PECHARD - Mme POPOTTE, Membres

Pouvoir : M. VINCENT à Mme ROURE

Absents excusés : M. VINCENT - M. TOULOUSE

Absente : Mme MAIS

**3 - INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU PRESIDENT
POUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE
ATTRIBUTION D'UNE AIDE A LA RENTREE EN FAVEUR DES BACHELIERS
ETUDIANTS**

Madame ROURE, vice-présidente, rappelle aux membres du Conseil d'Administration la délibération de principe en date du 14 décembre 1999 adoptée à l'unanimité, relative à l'attribution d'une aide à la rentrée en faveur des bacheliers étudiants.

A été retenu : **1 bachelier**

Le conseil d'administration délibérant,

- OUI l'exposé de Madame ROURE, vice-présidente,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que le Code de l'action sociale et des familles ;

PREND ACTE

- Que les diligences relatives à la mise en œuvre de la délégation d'attribution de prestations d'aide sociale facultative consentie par le conseil d'administration à Monsieur le président ont bien été effectuées conformément à la réglementation en vigueur.
- De l'attribution d'une aide de **250 €** à l'étudiant ci-dessus nommé.
- DIT que les crédits sont inscrits au budget, article 6568-63 autres secours.

Pour extrait conforme, le 18 décembre 2019.

Signé :
La Vice-Présidente,
S. ROURE